

J' ai choisi le

**CRÉMATORIUM DE**

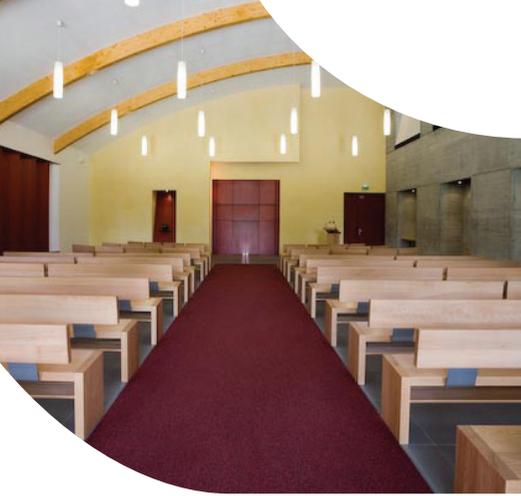
**CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

comme lieu de cérémonie  
et de crémation



**CRÉMATORIUM**  
DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

*Ce lieu  
a été pensé  
pour humaniser,  
par l'accueil et l'écoute,  
le recueillement, avant  
et après la crémation.*



## 1. LA CÉRÉMONIE

*Pour que chaque cérémonie ait du sens*

### LA CÉRÉMONIE PERSONNALISÉE

(45 minutes maximum)

J'opte pour une cérémonie religieuse avec l'intervention du représentant de mon culte et du maître de cérémonie du crématorium. L'établissement est ouvert à toutes les religions et dispose des objets religieux.

J'opte pour une cérémonie personnalisée laïque avec l'intervention d'un maître de cérémonie du crématorium. Le temps d'hommage sera préparé en amont selon mes souhaits et selon le fil conducteur suivant :

- Accueil de l'assemblée,
- Évocation du défunt,
- Lecture de textes, passages musicaux,
- Dernier Adieu et gestes d'hommage,
- Départ du cercueil et fin de la cérémonie.

Une décoration particulière pourra être prévue.

Les musiques, vidéos et textes peuvent être apportés le jour même ou envoyés par e-mail 48 heures à l'avance : [contact@crematorium-champigny.fr](mailto:contact@crematorium-champigny.fr)

### LA CÉRÉMONIE STANDARD (30 minutes maximum)

- Si un temps d'hommage s'est tenu avant,
  - Si je n'ai pas de souhait particulier pour la cérémonie,
- Alors, le maître de cérémonie mettra en œuvre une cérémonie standard dont les textes (2) et les musiques sont déjà prévus.

## 2. LA CRÉMATION

Pendant le temps de la crémation (2 heures environ), je peux quitter l'établissement et récupérer l'urne plus tard. Le crématorium peut garder l'urne sans frais pendant 3 mois. Je peux également organiser un temps de convivialité, dans une salle dédiée. Le crématorium dispose d'un service traiteur.



## 3. LA REMISE DE L'URNE OU LA DISPERSION DES CENDRES AU JARDIN CINÉRAIRE DU CRÉMATORIUM

Sur rendez-vous : L'urne me sera remise au cours d'un temps de recueillement, dans une salle dédiée, sur fond musical, dans le prolongement et la finalité de la cérémonie. Si j'ai choisi la dispersion des cendres au jardin cinéraire du crématorium, le maître de cérémonie procédera à la dispersion.



## 4. LA DESTINATION DES CENDRES

Le crématorium de Champigny-sur-Marne dispose d'un jardin cinéraire. Il contient :

### DES ROSIERS DU SOUVENIR

Arbustes au pied desquels les cendres sont inhumées. Une plaque nominative est fixée, exprimant le souvenir.

### LE COLUMBARIUM

Cases fermées par une pierre ou par une grille en fer forgé, permettant la vision de l'urne. Elles sont mises à disposition pour différentes durées renouvelables, allant jusqu'à 30 ans.

### LES CAVURNES

Petit caveau pouvant accueillir une ou plusieurs urnes. Elles sont mises à disposition pour différentes durées renouvelables, allant jusqu'à 30 ans.

### LES STÈLES DE LA MÉMOIRE

Panneaux en bois accueillant les plaques nominatives des défunts dont les cendres ont été dispersées au jardin cinéraire.

### LA PELOUSE DE DISPERSION

Espace de dispersion des cendres. Un support en bois, sur lequel des plaques nominatives sont fixées, court le long de la pelouse.

**L'accès au jardin cinéraire est libre, aux heures d'ouverture du cimetière.**

8h30 - 12h et 13h30 - 18h en été  
9h - 12h et 13h30 - 17h en hiver



# RENSEIGNEMENTS

## PRATIQUES

Je suis accueilli(e) au **560, avenue Maurice Thorez - 94500 Champigny-sur-Marne**  
Téléphone : **01.45.16.60.60**  
[contact@crematorium-champigny.fr](mailto:contact@crematorium-champigny.fr)

**L'entrée se fait par le cimetière de Coeuilly**

Crématorium accessible aux personnes à mobilité réduite.

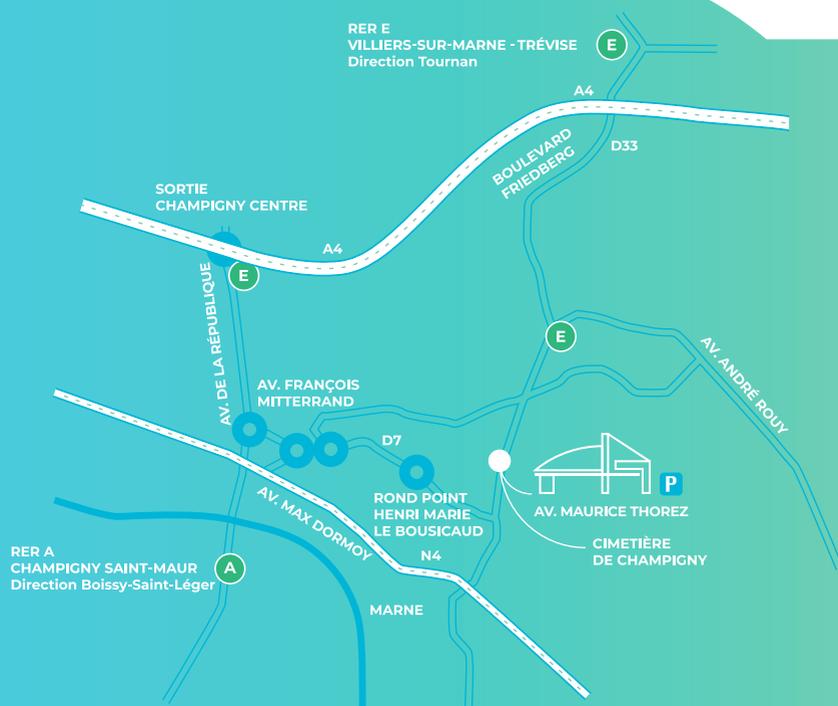
[www.crematorium-champigny.fr](http://www.crematorium-champigny.fr)

## TRANSPORTS EN COMMUN

**RER A**, arrêt Champigny  
**RER E**, arrêt Villiers-sur-Marne Plessis-Tréville  
**Bus 208**, arrêt 11 novembre 1918  
**Bus 308**, arrêt Voltaire

## ACCÈS ROUTIER

**Liaison rapide A4 ou N4**  
**Parking gratuit** à droite de l'entrée du cimetière



La construction du crématorium a été initiée par le **SIFUREP** (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne).  
Ce syndicat a pour missions **d'organiser, de gérer et de contrôler le service public funéraire** pour les collectivités adhérentes.